



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

+41 22 919 41 50  
+41 22 919 41 60  
postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Genève – Suisse  
www.ipu.org

## Allocution du Président de l'UIP

### Audition parlementaire aux Nations Unies de 2017

M. Saber Chowdhury

New York, 13 février 2017

Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies,  
Monsieur le Secrétaire général adjoint,  
Monsieur le Secrétaire général de l'UIP,  
Excellences, collègues parlementaires,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de m'adresser à vous au nom de l'UIP à l'occasion d'une nouvelle audition conjointe UIP-ONU consacrée, cette fois, aux océans. Le fait que nous soyons réunis ici, au Siège de l'ONU à New York, témoigne de la collaboration croissante, qui a évolué au cours des ans, entre l'UIP et l'ONU. J'estime que cette relation renforce nos deux organisations et, compte tenu de la place centrale qu'occupe l'être humain dans nos travaux et domaines d'intérêt, je suis convaincu qu'elle continuera de s'élargir, de s'approfondir et de se renforcer.

Nous nous réjouissons de collaborer étroitement avec le nouveau Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, qui lui-même a été parlementaire, comme nous l'avons fait avec Ban ki-Moon.

Les océans couvrent plus de 70 pour cent de la surface de la Terre et contiennent 97 pour cent de son eau. En tant que principale composante de l'hydrosphère de la Terre, ils sont essentiels et indispensables pour toutes les formes de vie connues, s'inscrivent dans le cycle du carbone et influencent les conditions climatiques et météorologiques. Les océans offrent un habitat à 230 000 espèces connues, mais étant donné que seul 5 pour cent de leur contenu a été exploré, le nombre d'espèces qu'ils abritent pourrait dépasser les deux millions.

Il s'agit d'un sujet qui me tient à cœur. Comme la plupart d'entre vous le savent, je viens du Bangladesh – un pays situé à basse altitude dont des régions entières risquent de disparaître sous l'eau en raison de l'élévation du niveau des mers causée par les changements climatiques. D'après les estimations, il se peut que près de 30 millions de nos citoyens doivent être déplacés d'ici 2050 !

De nombreuses personnes, y compris des parlementaires, doivent encore réaliser pleinement ce que représente véritablement la vaste étendue d'eau dont il est question, celle au bout du fleuve qui longe cet immeuble.

Nous survolons les océans ou les contemplons depuis les côtes. Nous savons bien qu'il y a une vie sous la surface, mais la majorité d'entre nous n'interagissent pas avec elle et n'y font pas beaucoup attention. « Loin des yeux, loin du cœur », comme on dit. Cependant, il existe des problèmes qui ont besoin d'urgence de notre attention et de notre pouvoir de changer les choses sur le plan politique et législatif.

Tandis que nombre d'entre nous viennent de régions côtières qui dépendent très clairement de la santé des océans, d'autres sont nombreux à représenter des territoires situés à l'intérieur des terres, qui, en apparence, n'ont qu'un lien étroit avec les côtes. Nous avons tendance à négliger le rapport entre la santé des océans, la santé de la planète et la santé de nos citoyens.

J'ai laissé entendre que le Bangladesh pourrait se retrouver avec 30 millions de réfugiés victimes des changements climatiques dans quelques dizaines d'années à venir. Il n'est pas le seul. De nombreux pays sont dans une situation similaire et, évidemment, des régions devront accueillir de tels migrants. En plus des pertes en vies humaines, il y aura bien sûr des coûts économiques.

Notre santé d'êtres humains dépend des océans. Tandis que les océans et les mers sont de plus en plus pollués par le plastique, les engrais et toutes sortes de déchets, la chaîne alimentaire est compromise et des millions de personnes sont privées de revenu. Les poissons nourrissent des milliards de personnes et ces poissons doivent être exempts de maladies.

Des zones de pêche entières et des économies locales disparaissent rapidement. Une partie du manque à gagner est couvert par les fermes piscicoles, mais au prix de quelles retombées sur l'écosystème ? Il est évident que nous devons faire face à ce problème, s'agissant aussi bien de la production que de la consommation.

De plus en plus de pétrole, de gaz naturel et d'autres ressources minérales sont extraites des fonds marins. Nous devons nous rendre compte que cela cause des dégâts à la vie marine et a des retombées sur les efforts que nous déployons pour lutter contre les changements climatiques. Les experts estiment qu'au moins la moitié des combustibles fossiles qui n'ont pas été exploités doivent rester enfouis dans le sol. La situation est déjà suffisamment difficile dans les eaux territoriales ; imaginons les tensions qui apparaîtront lorsque des pays chercheront à étendre leur juste part dans les eaux internationales.

A l'heure actuelle, les océans absorbent un tiers des émissions de gaz à effet de serre produites par l'homme, soit 22 millions de tonnes par jour, ce qui nous profite grandement en ralentissant les changements climatiques que ces émissions auraient pu provoquer si elles étaient restées dans l'atmosphère. Lorsqu'il se dissout dans l'eau, le carbone se transforme en acide carbonique, augmentant l'acidité et perturbant les écosystèmes marins et les cycles de vie de nombreux organismes marins, tout particulièrement ceux à la base de la chaîne alimentaire.

Au fur et à mesure que les océans absorbent du gaz carbonique, leur capacité à stocker le carbone diminue. Ainsi, de plus en plus de gaz à effet de serre que nous émettons restera dans l'atmosphère, aggravant davantage les changements climatiques à l'échelle mondiale. L'état des océans et des mers se détériore. Bien que certains pays et communautés s'efforcent de protéger l'écosystème océanique, bien plus doit et peut être fait – d'urgence ! Cette audition tombe donc à point nommé.

L'Objectif de développement durable 14 sollicite notre attention en tant que législateurs. Cette audition offre aux parlementaires une occasion en or pour comprendre les nombreux problèmes qui touchent les océans et faire connaître des préoccupations et des bonnes pratiques. Le résumé de cette audition nous permettra d'énoncer un point de vue parlementaire sur la question en vue de la

Conférence des Nations Unies sur les océans qui se tiendra ici, à New York, au début du mois de juin.

Surtout, cette réunion nous sensibilisera et nous informera sur ce problème crucial, puis nous encouragera et nous donnera les moyens de prendre des mesures au sein de nos parlements respectifs.

Aux yeux de l'UIP, cette audition représente une nouvelle étape sur le long chemin vers la réalisation des ODD. Parmi les nombreuses activités mises en œuvre, nous avons conçu, en collaboration avec le PNUD, des outils visant à aider les parlements à évaluer leurs propres capacités en vue de l'introduction des ODD dans leurs travaux législatifs et leurs fonctions de contrôle. J'encourage chacun d'entre vous à utiliser ces outils et à accompagner vos collègues tout au long des travaux qu'ils prévoient.

Je vous remercie.